

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Cliniques d'impôts pour personnes à faibles revenus du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook Un retour en présentiel

Coaticook, le 10 février 2023. – Le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook (CAB) va tenir ses traditionnelles cliniques d'impôts pour personnes à faibles revenus **du mercredi 22 février au vendredi 28 avril.**

Retour en présentiel

Après deux ans en mode téléphonique, nos cliniques d'impôts reprendront en mode hybride dès le 22 février. Ainsi, les inscriptions en présentiel et la récupération des documents se feront **au Salon Winslow, 87, rue Main Ouest, à Coaticook** aux dates et horaires suivants :

- **De 13 h à 16 h, les mercredis** 22 février, 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 mars, 5, 12, 19 et 26 avril. **Sans rendez-vous !**

Un service d'inscriptions téléphoniques sera également offert selon l'horaire suivant :

- **De 9 h à 12 h, les jeudis** 23 février, 9 et 23 mars et 13 avril. **819-849-7011, poste 231.** Les personnes y requérant devront ensuite amener leurs documents à l'accueil du Centre d'action bénévole.

Des points de dépôts dans 7 municipalités hors Coaticook

Afin de permettre à un maximum de personnes d'avoir accès à ces cliniques, le CAB organise un point de collecte de documents dans **sept autres municipalités de la MRC de Coaticook, de 13 h 30 à 16 h**, aux dates suivantes :

- Barnston Ouest le 1er mars,
- Martinville le 8 mars,
- East Hereford le 15 mars,
- Waterville le 23 mars,
- Saint-Herménégilde le 30 mars,
- Compton le 3 avril,
- Saint-Malo le 6 avril.

Les gens doivent **prendre rendez-vous avant de se présenter** à un de ces points de collecte en téléphonant au **819-849-7011, poste 224**. La liste des documents à amener au rendez-vous leur sera communiquée par téléphone. La date limite pour prendre un rendez-vous est trois jours ouvrables avant la date du point de collecte. Attention, le nombre de personnes pouvant s'inscrire lors de chacune de ces dates est limité.

Pour tous les détails, on peut **consulter le calendrier de notre site internet au cabmrccoaticook.org/calendrier/ ou notre page Facebook.**

Pour les personnes à mobilité réduite

Afin de permettre un accès au plus de gens possible, un point de collecte sera **dédié spécifiquement aux personnes à mobilité réduite**. Il se tiendra **aux habitations Hestia, à Coaticook, le 22 mars, de 9 h à 12 h**. Comme pour les autres points de collecte, les gens doivent **prendre rendez-vous avant de se présenter** sur place.

Un service toujours gratuit

Comme l'année dernière, nos Cliniques d'impôts offrent un service entièrement **gratuit**.

Critères d'admissibilité

Les critères d'admissibilité demeurent les mêmes que l'année dernière :

- **Personne seule** : Revenus annuels de **35 000 \$** et moins.

- **Couple** : Revenus annuels de **45 000 \$** et moins.
- **1 adulte avec 1 enfant** : Revenus annuels de **45 000 \$** et moins (**2 500 \$** de revenu additionnel accepté pour chaque enfant supplémentaire).
- **ET** la personne gagne moins de 1 000 \$ par an en revenus d'intérêts.

L'importance de produire une déclaration de revenus même sans impôts à payer

« Il ne faut pas sous-estimer l'impact de ces cliniques d'impôts pour les personnes à faible revenu. Elles ne paient souvent pas d'impôt, mais remplir et transmettre leur déclaration de revenus leur permet d'avoir accès à différentes prestations ou à certains programmes. En ces temps particulièrement difficiles, faire ses rapports d'impôts peut véritablement faire la différence! Chacun a le droit de recevoir l'argent qui lui revient », explique Sabrina Rhéaume, coordonnatrice du service de Maintien à domicile et dépannages.

En effet, la production d'une déclaration de revenus permet de recevoir de nombreux crédits remboursables tels que le crédit TPS ou le crédit de solidarité, mais aussi les allocations familiales, le remboursement d'une partie des frais médicaux ou le supplément de revenu garanti. Cela permet aussi d'avoir droit à des subventions gouvernementales pour le Régime enregistré d'épargne étude (REEE) ou pour le régime enregistré d'épargne pour invalidité (REEI) et d'être admissible à différents programmes tels que l'aide juridique, l'allocation au logement ou la prestation dentaire canadienne. Cela donne également la possibilité de profiter d'aides financières ponctuelles comme nous avons pu connaître au cours de la dernière année pour contrer l'inflation par exemple. En plus, ces aides financières ne diminuent pas les prestations auxquelles les personnes ont déjà droit.

Des bénévoles toujours aussi impliqués et formés

Il va sans dire que ces cliniques d'impôts ne pourraient se tenir sans l'aide précieuse de bénévoles. Et malgré le contexte sanitaire, ce sont ainsi **23 bénévoles** qui auront reçu **trois demi-journées de formation** en personne et qui procéderont aux inscriptions et s'occuperont des déclarations de revenus. Certains de ces bénévoles participent aux cliniques d'impôts depuis les tous débuts, il y a 34 ans. Par ailleurs, **en 2022, malgré la formule à distance, les bénévoles ont rempli 369 déclarations** fédérales et autant au provincial. De plus, notons que les cliniques d'impôts du CAB sont affiliées au **Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles de l'Agence du revenu du Canada**. Celle-ci fournit le logiciel que les bénévoles utilisent afin de remplir les déclarations de revenus.

– 30 –

SOURCE

Caroline Duchaine,
 Coordonnatrice des ressources bénévoles et des communications
 Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook
 819-849-7011 poste 215
benevoles@cabmrccoaticook.org